



ÉTABLISSEMENT

ANTIN RÉSIDENCES (75)

59 rue de Provence

75009 Paris

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES****DIRECTIVE 2014/24/UE****Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Antin Résidences (75), 59 rue de Provence, 75009 Paris, FRANCE. Tél. : +33 149752992. Courriel : celine.gibert@antin-residences.fr.
Code NUTS : FR101.

Adresse(s) internet :Adresse principale : <https://www.antin-residences.fr>Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet :
<https://www.marches-securises.fr/entreprise>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**Par voie électronique à l'adresse :** <https://www.marches-securises.fr/entreprise>**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autre : Société anonyme d'habitation à loyer modéré

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Logement et développement collectif

Section II : Objet**II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ****II.1.1) Intitulé :** **Marché relatif à la Protection par Surveillance Humaine****II.1.2) Code CPV principal**

79714000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte**Marché relatif à la Protection par Surveillance Humaine****II.1.5) Valeur totale estimée****II.1.6) Informations sur les lots****Division en lots :** Non**II.2) DESCRIPTION****II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

79714000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR101

Lieu principal d'exécution : 59, rue de Provence à Paris (75009), d'une surface de 8 468.64 m².**II.2.4) Description des prestations****La présente consultation a pour objet la prestation dite de Protection par Surveillance Humaine, entendue comme une mission de sûreté et de sécurité par agents ayant pour objectif la protection des personnes et des biens se trouvant dans les locaux du client.****II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 3

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : le marché est conclu pour une durée ferme de (3) mois à compter de la date de sa notification, puis reconductible tacitement quatre (4) fois pour une période d'un (1) an, soit une durée maximale de (quatre) (4) ans et trois (3) mois

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires**Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique****III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession****Liste et description succincte des conditions :**

formulaire Dc1 (ou Lettre de candidature) ou document similaire reprenant toutes les informations du Dc1, dûment complété par le candidat individuel, ou en cas de candidature groupée, par chaque membre du groupement. En cas de candidature groupée, il est recommandé de ne renseigner qu'un seul formulaire Dc1.

Attestation d'assurance pour les risques professionnels, les montants des garanties, et la date de validité (responsabilité civile), à jour

III.1.2) Capacité économique et financière**Liste et description succincte des critères de sélection :**

Formulaire DC 2 (ou Déclaration du candidat) indiquant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant l'objet du marché sur les trois dernières années d'exercice disponible, ou document similaire reprenant toutes les informations du DC 2, dûment complété par le candidat individuel ou, en cas de candidature groupée, par chaque membre du groupement.

En cas de candidature groupée, ce document doit être produit par chacun des membres.

III.1.3) Capacité technique et professionnelle**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

Présentation des effectifs moyens annuels du soumissionnaire et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Certificats de qualifications professionnelles le candidat devra fournir l'ensemble des documents ci-dessous.

- L'agrément préfectoral CNAPS du dirigeant
- L'agrément préfectoral CNAPS de l'entreprise
- L'attestation CQP APS (pour l'encadrement)
- L'attestation SSIAP (pour l'encadrement)
- Habilitation électrique du Personnel non-électricien (H0/B0 et/ou BS/BE) : Tout agent devra être porteur de la « carte verte » délivrée à l'issue de cette formation et du Recueil d'instruction général de sécurité d'ordre électrique - UTEC 18/110

Les références professionnelles : présentation d'une liste des prestations au cours des trois dernières années de même nature l'objet de la présente consultation en indiquant le montant, la date et le lieu d'exécution des prestations.

Lorsque le candidat est en redressement judiciaire, il doit produire la copie du ou des jugements prononcés.

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**III.2.1) Informations relatives à la profession****III.2.2) Conditions particulières d'exécution****III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif **Marché public simplifié** sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 26 juin 2023 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 26 juin 2023 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La date et l'heure d'ouverture sont prévisionnelles

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

2026

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Il est porté à la connaissance des candidats que la présente consultation est une relance à la suite d'une déclaration sans suite pour un motif d'ordre juridique d'une précédente consultation lancée en 2022.

La visite est obligatoire

Les prises de rendez-vous devront obligatoirement se faire par mail au plus tard le 09 juin 2023 :

Les visites auront lieu entre le 12 et 16 juin 2023 inclus aux horaires suivants : (2 créneaux par jour)

o 09h30 (visite 1h) ou 11h00 (visite 1h)

Les visites seront d'une durée maximum d'une heure (1h) et seront limitées à 2 personnes représentant la société Candidate. Il est à noter qu'un candidat ne peut effectuer qu'une seule visite.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal judiciaire de Paris 29-45 avenue de la Porte de Clichy , 75859 PARIS CEDEX 17 FRANCE.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction des recours

introduction d'un référé précontractuel jusqu'à la signature du marché dans les conditions posées aux articles 2 et suivants de l'ordonnance no 2009-515 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-2 du nouveau code de procédure civile. Introduction d'un référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'union Européenne dans les conditions posées aux articles 11 et suivants de l'ordonnance no 2009-5157 du 7.5.2009 et les articles 1441-1 et 1441-3 du nouveau code de procédure civile, sauf à avoir préalablement introduit un référé précontractuel. Le délai de 31 jours est porté à 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence de publication d'un avis d'attribution

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

15 mai 2023